

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE  
GENERALE

UN LIBRARY

1979



COMMISSION

Distr.  
GENERALE  
A/34/796  
15 décembre 1979  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session  
Points 12 et 98 de l'ordre du jour

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1980-1981

Mesures destinées à améliorer la situation et à faire respecter  
les droits de l'homme et la dignité de tous les travailleurs  
migrants

Incidences administratives et financières du projet de  
résolution III recommandé par la Troisième Commission  
(A/34/829, par. 55)

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Ali Ben-Said KHAMIS (Algérie)

1. A sa 74<sup>ème</sup> séance, le 7 décembre 1979, la Cinquième Commission, conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale, a examiné l'état présenté par le Secrétaire général (A/C.5/34/70) concernant les incidences administratives et financières du projet de résolution III recommandé par la Troisième Commission (A/34/829, par. 55). Le Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a présenté oralement la recommandation du Comité.

2. Les commentaires et observations que les délégations ont formulés au cours de l'examen de cette question par la Commission sont consignés dans le compte rendu analytique pertinent (A/C.5/34/SR.74).

#### DECISION DE LA CINQUIEME COMMISSION

3. La Cinquième Commission a décidé, sans opposition, d'informer l'Assemblée générale que si elle adopte le projet de résolution recommandé par la Troisième Commission (A/34/829, par. 55), aucun crédit supplémentaire ne devra être ouvert au chapitre 23 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1980-1981. Par ailleurs, les dépenses à engager au titre des services de conférence, d'un montant maximum de 198 200 dollars, seront examinées ultérieurement dans le contexte de l'état récapitulatif du coût des services de conférence pour 1980.

-----